

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**GERALD DARMANIN FELICITE LES
DOUANIERS QUI VIENNENT DE SAISIR 700 KG
DE CANNABIS EN RÉGION LYONNAISE**

Paris, le 14/05/2020
N°1027

Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, félicite les agents de la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED) pour la saisie de 645 kg de résine de cannabis et 53 kg d'herbe de cannabis à bord d'un ensemble routier venant d'Espagne et intercepté près de Lyon.

Sur information initiale de la brigade des douanes de Clermont-Ferrand et à l'issue d'une enquête de plusieurs semaines confirmant les soupçons de transport de stupéfiants, les agents de la DNRED repèrent le camion dans la nuit du 23 au 24 avril dernier et le rabattent sur une aire de service près de Lyon afin de procéder à son contrôle. Au milieu d'un chargement de salades impropres à la consommation, une palette filmée contenant 20 valises marocaines et 15 sacs d'herbe de cannabis est mise à jour. Au total, 645 kg de résine de cannabis et 53 kg d'herbe de cannabis sont dénombrés.

A l'issue de la procédure douanière, l'individu et la marchandise de fraude ont été remis à l'antenne de l'Office anti-stupéfiants (OFAST) de Lyon, chargée de l'enquête judiciaire par la Juridiction Interrégionale Spécialisée (JIRS) de Lyon. A la suite de sa garde à vue, le chauffeur a été présenté à un juge d'instruction, mis en examen pour trafic de stupéfiants et placé en détention provisoire.

Gérald Darmanin a déclaré : « Je félicite les agents de la DNRED, qui grâce à la synergie des circuits de renseignement provenant des unités de la surveillance terrestre basées sur tout le territoire, viennent de priver un réseau criminel d'une marchandise de fraude estimée à plus de 5 millions d'euros sur le marché illégal de la vente au détail. Je salue particulièrement l'engagement des services douaniers, qui en cette période de crise épidémique, continuent à lutter contre les trafics, tout en poursuivant leur mission d'assistance aux entreprises opérant légalement. Actuellement, ils facilitent et sécurisent l'acheminement des marchandises nécessaires à la lutte contre le COVID-19, les masques notamment, tout en empêchant les trafics de prospérer. »

POUR ALLER PLUS LOIN

L'album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/as0S89>

Crédit images : Douane française

Cabinet de Gérald Darmanin
01 53 18 45 06
presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr

139, rue de Bercy
75012 Paris